

La tête de moine et la montagne en fête

Bellelay Comme de coutume, le célèbre fromage sera à l'honneur durant trois jours (du 1er au 3 mai). Avec le Berner Alp- et Hobelkäse AOP en invité d'honneur et la montagne en fil rouge.

Emile Perrin

A vos marques, prêts, dégustez. A une semaine et demie de la neuvième édition, le comité d'organisation de la Fête de la tête de moine (du 1er au 3 mai) est dans les starting-blocks. «Nous nous réjouissons de la célébrer et de la mettre au centre de l'attention. Nous espérons avoir réussi à mettre sur pied un programme attractif», entame Markus Gerber, président dudit comité et maire de Saicourt.

A écouter les différentes parties prenantes de l'organisation du grand bastringue de Bellelay, il en ressort une certitude: il y aura à voir et à manger pour tout le monde, quel que soit l'âge des visiteuses et visiteurs. Rappelons également d'emblée que le Berner Alp- et Hobelkäse AOP est l'invité d'honneur de cette cuvée. «Nous serons présents avec différents fromages de différents affinages. Mais la fabrication sur place ne sera pas faite au feu de bois. Dans un chalet en bois, ce n'est pas une bonne idée», rigole René Ryser, fromager à Gstaad et représentant de l'invité.

Année du pastoralisme

Dans le désordre, signalons, pour commencer, que le spectacle de Marie-Thérèse Porchet du vendredi soir affiche complet. Même s'ils auraient pu écouler le double des 500 billets disponibles, les organisateurs ne peuvent réaliser de miracles en termes de capacité d'accueil de leur chaiteau. En revanche, les deux autres événements pour lesquels il s'agit de s'inscrire disposent encore de places. Mais les intéressés à prendre part à la fondue géante du samedi soir – qui sera servie dans de nouveaux caquelons estampillés tête de moine – et/ou au brunch dominical ne devraient



Les alentours de la Maison de la tête de moine grouilleront d'animations entre le 1er et le 3 mai.

lido

peut-être pas attendre le dernier moment pour se décider.

Comme à l'accoutumée, la fête s'ouvrira le vendredi soir à 17h, moment où le marché du fromage et des produits régionaux – fort de 46 chalets – pourra être pris d'assaut, comme il le sera tout au long du week-end. La partie officielle du samedi matin réunira quant à elle «des orateurs de pointe», comme le souligne Markus Gerber. Référence est faite à l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi et au parrain de la manifestation, le chirurgien jurassien René Prêtre, élu Suisse de l'année en 2009, appuie l'organisateur en chef.

Les deux précités seront accompagnés par les ministres

bernois Pierre Alain Schnegg et jurassien Stéphane Theurillat. Mais aussi et surtout par Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales. «Une présence qui fait écho à l'année internationale du pastoralisme et des pâturages décrétée par l'ONU», précise le maire de la commune hôte.

Expos montagnardes

Pour le reste, la Fête de la tête de moine s'appuie sur ce qui en a fait un rendez-vous incontournable. A commencer par le concours international de plateaux de fromage que le public sera amené à juger dans l'abbatiale. Les papilles des visiteuses

et visiteurs seront aussi mises à contribution pour classer les meilleures têtes de moine Classic, Réserve et Bio et décerner les Giroules d'or.

Le thème du concours – «Nos montagnes» – trouvera un écho dans les expositions, tant celle des panoramas en bois, des sculptures de foin représentant un chamois et un alpiniste ou encore les photographies de Monika Flückiger baptisées «De la terre au geste, portraits d'un terroir vivant».

A cela, ajoutez-y les démonstrations de traite – trois vaches de la race Swiss Fleckvieh et trois Simmental –, l'exposition des animaux de la ferme, des visites guidées de l'abbatiale, des

orgues (avec un atelier pour en construire un miniature), du musée de la tête de moine, des spectacles de l'Ecole de cirque du Jura, une flopée d'animations musicales ou encore, si la météo le permet, des vols captifs en montgolfière.

La Vespa à l'honneur

Au rayon des nouveautés, le Vespa club Moutier animera les alentours par la réunion d'une soixantaine de ces engins mythiques qui seront rejoints par une vingtaine de véhicules à quatre roues de collection, autour d'un triporteur spécialement conçu pour l'occasion et à l'effigie de la tête de moine. En outre, les meilleurs producteurs

”

C'est une magnifique vitrine pour venir découvrir notre pépite.

David Gogniat

Président de l'Association des producteurs de lait de la tête de moine

de lait seront récompensés par des cloches.

En résumé, tout est prêt pour une édition à succès. «Nous sommes toujours très fiers de pouvoir montrer d'où vient le produit de base», se félicite Martin Kohli, président de la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Rejoint par David Gogniat. «C'est une magnifique vitrine pour venir découvrir notre pépite», indique le président de l'Association des producteurs de lait de la tête de moine, laquelle mettra en exergue la fromagerie Amstutz (Fornet-Desous), laquelle célèbre ses 70 ans.

Info+: Programme complet sur www.fete.tetedemoine.ch.

«Une traduction simultanée est possible»

Bienne Le procès pour abus sexuels sur mineur commence ce mardi. Les parents de la victime présumée n'ont pas droit à une traduction. Est-ce juste pour détourner l'attention de l'affaire?

Nathan Messerli

Le procès d'un homme accusé d'abus sexuels s'ouvre ce mardi devant le Tribunal régional Jura bernois-Seeland. La procédure pénale se déroule en allemand, car l'accusé est germanophone. Les parents francophones de la victime présumée ont déposé une demande de traduction de l'ensemble de la procédure, qui a été rejetée. Comme l'indique le Tribunal régional, cela pourrait «prolonger, compliquer ou

renchérir de manière excessive» la procédure. De plus, il n'existe pas de droit fondamental à une traduction simultanée de l'ensemble du procès.

Une interprète judiciaire agréée, qui souhaite s'exprimer anonymement, se montre également sceptique quant à la possibilité de traduire l'intégralité du procès: selon elle, aucun tribunal n'est équipé pour permettre une interprétation simultanée. Et traduire un procès en consécutif, c'est-à-dire passage

par passage, prendrait environ deux fois plus de temps.

Sabine Nonhebel conteste cette affirmation. Elle est interprète simultanée et traductrice de formation. Certes, elle n'exerce pas directement en tant qu'interprète au sein d'un tribunal, mais elle travaille néanmoins beaucoup dans le domaine judiciaire et en connaît donc bien les rouages. Selon Sabine Nonhebel, la recommandation du Tribunal fédéral de ne pas faire appel à un

interprète afin de ne pas ralentir le procès et de garantir des réponses spontanées est infondée. Elle affirme: «Une traduction simultanée est possible.»

Cela fonctionne à l'aide de systèmes dits de guidage vocal, également appelés systèmes de chuchotage. Les interprètes ne sont pas assis dans des cabines, mais dans la salle d'audience, comme les autres parties. Les auditeurs porteraient alors des écouteurs pendant que les interprètes traduisent. Ce n'est pas difficile à

mettre en place, explique la spécialiste: «On entend certes un peu les interprètes chuchoter, mais cela fonctionne bien avec de petits groupes et n'est pas particulièrement coûteux.» Cette forme de traduction n'est toutefois pas couramment pratiquée au tribunal. Elle ne saurait dire pourquoi.

Une simple distraction?

Virginie Borel, directrice du Forum pour le bilinguisme, apporte un autre point de vue. Elle soupçonne que la question linguistique serve de prétexte pour détourner l'attention du véritable sujet: «La question de la langue est souvent mise en avant pour éviter que d'autres questions ne soient posées.» D'après Virginie Borel, cela pourrait s'expliquer par le fait que la partie plai-

gnante et l'accusé se connaissent bien et étaient autrefois amis.

La directrice du Forum du bilinguisme tient également à préciser que le Tribunal régional met tout en œuvre pour faciliter la communication entre les deux parties. «Il arrive régulièrement que deux parties parlent des langues différentes et ne comprennent pas la langue de l'autre. On fait beaucoup d'efforts pour que les deux parties comprennent bien ce qui est dit.» C'est également le cas dans ce procès. D'après les informations dont dispose Virginie Borel, la juge compétente aurait proposé aux parents de la victime présumée de traduire les propos de manière consécutive. Mais la famille aurait refusé cette offre. *ajr*